



LIGUE ILE DE FRANCE EST

Commission Régionale d'Arbitrage



PROCES VERBAL DE LA REUNION N° 005-2014 du 14 octobre 2014

PRESENTS: B.GEHAN, F.FAZEUILH, C.PASTOR, C.TESTA, M-A MAIZIER

EXCUSES: A.DESPLACES, M. BENRHAZAL, B.BOUCHEKHA, J-M.LASSALLE, P. BOULLE, G. SCHNELL, O. CHORON

Début de la réunion à 19h00

- 1) L'arbitre désigné du club de **SENART 2000** ne s'est pas déplacé sur la rencontre THIAIS/VAIRES SUR MARNE en Prénationale Masculin du dimanche 12 Octobre 2014 à 16h00
LE CLUB DE **SENART 2000** EST AMENDE DE **33 €**
- 2) L'arbitre désigné du club de **PLESSY-TREVISSE** ne s'est pas déplacé sur la rencontre THIAIS/VAIRES SUR MARNE en Prénationale Masculin du dimanche 12 Octobre 2014 à 16h00
LE CLUB DE **PLESSIS-TREVISE** EST AMENDE DE **33 €**
- 3) L'arbitre désigné du club **VILLEMOMBLE** ne s'est pas déplacé sur la rencontre ENTENTE PONTAULT-TORCY / CESSON-RENNES en -18 Chpt France Masculin du Samedi 11 Octobre 2014 à 18h00
LE CLUB DE **VILLEMOMBLE** EST AMENDE DE **33 €**
- 4) L'arbitre désigné du club **VILLEMOMBLE** ne s'est pas déplacé sur la rencontre MONTREUIL / IVRY en -20 Masculin Régional du Samedi 11 Octobre 2014 à 16h30
LE CLUB DE **VILLEMOMBLE** EST AMENDE DE **33 €**
- 5) L'arbitre désigné du club **THIAIS** ne s'est pas déplacé sur la rencontre TREMBLAY / VITRY en +16 Honneur Régional du Samedi 11 Octobre 2014 à 20h00
LE CLUB DE **THIAIS** EST AMENDE DE **33 €**

- **Réflexion sur le travail CRA et CDA 93-94 et 77**
- **DESIGNATIONS** : Soyez attentifs aux Modifications intervenant pour la journée des 17-18/10/2014 sur les désignations en raison de désistements ou indisponibilités de dernière minute.

RAPPEL TARIFICATION DES MATCHS :

Coupe de France Départementale :	Match 35 Euros - Indemnités KM : 0,35 €	→ Payé le jour du match
Coupe de France Régionale :	Match 35 Euros - Indemnités KM : 0,35 €	→ Payé le jour du match
Coupe de la Ligue :	Match 35 Euros - Indemnités KM : 0,35 €	→ Payé par la ligue
Championnat Ligue :	Match 35 Euros - Indemnités KM : 0,35 €	→ Payé par la ligue
-18 F&M Championnat de France :	Voir guide financier FFHB	→ Payé le jour du match

ATTENTION : Payé le jour du match (**SI PRESENTATION FEUILLE DE FRAIS**) à imprimer au préalable dans IHand.

TOURNOI DE TREMBLAY :

14 Arbitres enregistrés à ce jour.

3 : du Comité 77 (2 Avon + la Théroouanne)

5 : du Comité 93 (Romainville + 2 Les Lilas + Bondy + Livry-Gargan)

6 : du Comité 94 (Champigny + 2 Villiers + L'Hay-les-Roses + Kremlin-Bicêtre + Villiers-Pontault)

URGENT :

Les présidents de clubs sont invités à vérifier que leurs arbitres ont tous muté leur WEBMAIL à l'adresse suivante :
<https://mail.handball-France.eu>

En effet, il apparaît que nombreux arbitres n'ont pas saisi la nécessité de réactiver leur z-arb- sur le nouvel hébergeur de la FFHB : zimbra.

Les codes z-arb- et les mots de passe restent inchangés.

IMPÉRATIF : Les sanctions et les indemnités de match **doivent être inscrites sur la Feuille de match**, et ce quelque soient les circonstances du match et même sur tirage au sort.

La séance est levée à 20h00

Jean-Marie LASSALLE

Président CRA



Les Membres de la CRA présents et concernés par une quelconque décision sur le présent PV n'ont pas pris part aux débats

Pour toutes questions d'arbitrage, la CRA est disponible par email contact@life-handball.com

Voie de recours : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du Règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges de la Ligue IFE, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé réception et accompagné des droits de consignation prévus

34 rue Henri Varagnat - 93143 BONDY CEDEX

Téléphone : 01.48.48.48.81 - Télécopie : 01.48.47.12.30

Site Internet : www.ligue-ife-handball.com – E.mail : contact@life-handball.org